



ABBAYE DE VILLERS

AMIS DE L'ABBAYE DE VILLERS

PROGRAMME DE L'ANNEE 2024

Chères Amies, chers Amis de l'Abbaye,

De récents échanges parallèles avec différents interlocuteurs sur le contexte social des années 1146-47 d'une part, et sur la topographie historique de l'abbaye et de ses abords d'autre part, nous incitaient à reposer et à repenser à nouveau la question de la naissance de Villers. Un sujet pourtant labouré depuis des siècles, et à l'étude duquel nous avons encore dernièrement concouru. Alors qu'on pensait avoir enfin vidé la question, peut-être faudra-t-il bientôt une nouvelle fois remettre l'ouvrage sur le métier... Mais finalement n'est-ce pas le sel de l'historiographie de sans cesse réinterroger le passé et réévaluer son héritage contemporain ?

Un héritage souvent protéiforme et insolite, comme vous pourrez à nouveau le découvrir cette année dans différents exemples concrets :

- l'héritage immobilier à travers celui de l'abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames, laquelle a perdu il y a peu sa vocation religieuse – mais pas culturelle – et où les archéologues se régalaient à présent ;
- l'héritage paysager qu'ont laissé les moines de Villers dont la longue présence a façonné les chemins, les cultures et les plantations ;
- l'héritage lexical que nous ont laissé les moines jusque dans notre langage courant.

Merci à Mme Verbeek, M. Tilmant, M. Belayew et Mme Lenoble, d'avoir accepté volontiers de venir vous partager chacune et chacun leur passion.

L'édition théâtrale de 2024 s'annonce épique. Dans le cortège des personnalités médiévales dont la postérité se souvient, Jeanne d'Arc est une figure de proue, et le décor de Villers se prêterait sans nul doute parfaitement à l'évocation de cette destinée unique de la fin du Moyen Âge. Il est probable d'ailleurs que les murs de l'abbaye durent résonner de son nom voici six siècles, tant son parcours singulier a dû frapper les contemporains de sa vie et ceux de son procès en réhabilitation. François Villon l'évoque d'ailleurs dans sa « Ballade des Dames du temps jadis » : *Et Jeanne, la bonne Lorraine, qu'Anglais brûlèrent à Rouen...*

Les confins de la Lorraine, justement, c'est là que nous convions cette année les Amis de l'Abbaye pour leur voyage annuel, sur les traces des abbayes, des cités d'art, mais également de la Révolution et de la Grande Guerre. A vos agendas.

Michel Dubuisson
Directeur adjoint
9 avril 2024

Devenir Ami de l'Abbaye

Une carte à offrir ou à s'offrir...

Hormis l'accès libre aux ruines (hors événements), vous bénéficiez également de nombreux avantages :

- participation à des manifestations réservées aux membres (voyages, soirées, etc.) ;
- réductions sur le programme culturel ;
- 10 % de réduction sur notre librairie et boutique (hors food)

Tarifs d'affiliation annuel :

25 € pour une carte individuelle

45 € pour une carte familiale (valable pour toutes les personnes vivant sous un même toit)

Merci d'effectuer votre virement sur le compte n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB) de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville en indiquant « carte Amis » en communication.

Votre carte de membre vous sera envoyée ensuite par la poste. Si l'adresse d'envoi ne correspond pas à l'adresse mentionnée sur le virement, merci de nous le signaler.

Adresse de contact : Anne Marlier - asbl Abbaye de Villers-la-Ville

Rue de l'Abbaye, 55 – 1495 Villers-la-Ville
Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be / www.villers.be

Jeu 16 mai à 18h30 : Marche-les-Dames.

L'étude archéologique d'un patrimoine exceptionnel

Fondée au 13^e siècle, l'abbaye Notre-Dame-du-Vivier à Marche-les-Dames a été occupée et gérée par des moniales cisterciennes jusqu'en 1856, puis par différentes congrégations religieuses. Acquisée par une société immobilière fin 2018, elle bénéficie d'un programme de restauration avec l'appui de l'Agence wallonne du Patrimoine. L'étude menée par Pierre-Hugues Tilmant et Marie Verbeek, archéologues à l'AWAP, révèle des pans entiers et méconnus du développement médiéval de l'abbaye, de



Photo Eloïse Haulotte



Photo Abbaye ND du Vivier

son insertion dans son environnement et de son évolution (source : RMBLF).

18h30 Conférence

19h30 Dîner

Apéritif – Pochette de carpaccio de bœuf, roquette croquante et crème balsamique – Pépites de pintadeau sauce Sambre et Meuse, chicon braisé et croquettes – Impériales chocolat cacao – Café/thé – ½ bouteille de vin/ pers – Eau plate et gazeuse

Date	Jeudi 16 mai à 18h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be
Clôture des inscriptions	Mardi 7 mai
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 16 mai ».

Jeudi 11 juillet à 21h : « Le procès de Jeanne d'Arc », un texte percutant tiré des minutes du procès de Jeanne d'Arc



Interrogée par une assemblée de religieux et de théologiens sur sa vie et ses motivations, Jeanne évoque les voix qui lui parlent ou l'arbre aux fées de son village, elle narre les moments forts de son épopée, elle paraît arrogante parfois et ne veut pas renoncer à porter des vêtements d'homme ni réfuter ses visions, des éléments parmi d'autres qui vont servir à asseoir l'accusation d'hérésie et de sorcellerie. Dans les pierres séculaires des

ruines de l'Abbaye de Villers, ce récit rejoindra la rugosité du Moyen Âge et permettra une mise en scène réaliste et austère. Une scénographie dépouillée privilégiera les matières brutes et les lumières seront apportées par les flammes des bougies, des braseros, des candélabres et bien sûr du bûcher.

Le spectacle est centré sur le procès de Jeanne d'Arc et l'adaptation théâtrale s'est inspirée de la formidable matière romanesque et scientifique existante ; la structure de base repose sur l'Acte VI de la pièce de George-Bernard Shaw, développé et enrichi à partir des minutes du procès. Comme chaque année, Del Diffusion propose un prix d'en-

trée attrayant pour les Amis lors de l'avant-première de cette nouvelle production théâtrale d'été.

Date	Jeudi 11 juillet à 21h
Lieu	Abbaye
Tarif	32 €/pers (au lieu de 42 €)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be
Clôture des inscriptions	Lundi 10 juin
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 11 juillet ».

Jeudi 13 juin à 17h30 : Une promenade dans la mémoire des paysages



Une collaboration entre l'abbaye de Villers et le GAL Pays des Quatre-Bras a permis en 2022 d'organiser un séminaire et des balades à destination des guides et opérateurs touristiques locaux, consacrés à la lecture de différents paysages de nos régions du point de vue de leur occupation humaine passée et actuelle. Une redécouverte passionnante de différents environnements qu'on croit pourtant bien connaître... Géographe spécialisé en paysages, Dimitry Belayew a été titulaire du cours d'histoire du paysage pour le master en architecture du paysage (Gembloux). Avec l'Université de Namur, il a mis sur pied le certificat en analyse paysagère, qui a évolué pour devenir ensuite les « Ateliers du paysage », dont il est le principal formateur. Aujourd'hui retraité de l'enseignement supérieur et universitaire, il anime encore le bureau « Paysages Expertises et Formations ».

Suite au succès de la conférence qu'il a donnée aux Amis sur ce thème en 2023 et à la demande répétée du public, il revient de bonne grâce pour leur proposer cette fois une balade dans les environs de l'abbaye : une relecture des paysages de la ferme, du Goddiarch, des Quatre-Chênes du ruisseau Saint-Bernard et de tous ces lieux façonnés par six siècles de présence cistercienne.

La balade n'est pas très difficile mais demande néanmoins une certaine endurance. Mieux vaut prévoir des chaussures de marche... et des vêtements de pluie le cas échéant ! Attention : le nombre de places est limité...

17h30 Départ de la balade (rendez-vous devant l'accueil de l'abbaye)

19h30 Dîner

Apéritif – Feuilleté de chèvre frais sur salade frisée au

bacon – Rôti de lapin , sauce liégeoise, salade Liégeoise
- Baccara caramel – Café/thé – ½ bouteille de vin/ pers –
Eau plate et gazeuse

Date	Jeudi 13 juin à 17h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Promenade seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Promenade + apéritif + repas : 45 €/pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be (max. 40 places)
Clôture des inscriptions	Mardi 4 juin
Paieement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKC-CBEBB), avec la communication « 13 juin ».

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 octobre : Aux confins de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine

Attention : le programme présenté ci-dessous est encore susceptible de modifications ponctuelles.

Mardi 1^{er} octobre

Départ en autocar de Villers à 8h15.

Visite guidée de l'abbatiale Notre-Dame à **Mouzon** qui a conservé notamment une minuscule mais impressionnante cellule de recluse.

Visite guidée de la magnifique basilique gothique d'**Avioth** qui se dresse de façon très inattendue dans un tout petit village.



Mont-devant-Sassey. Photo Franck Lallemand

Déjeuner.

Visite du passionnant musée européen de la bière à **Stenay**, installé dans l'ancien magasin aux vivres de la citadelle, et dégustation.

Visite guidée de l'église de Notre-Dame de **Mont-devant-Sassey**, édifice religieux majeur de Lorraine, célèbre pour son cadre, sa crypte ajourée et son portail.

Installation à l'hôtel Hôtel Restaurant Logis « Le Cheval Rouge » – 1 Rue Chanzy – 51800 Sainte-Menehould – Tél : 00 33 3 26 60 81 04 – www.lechevalrouge.com

Dîner à l'hôtel.

Mercredi 2 octobre

Visite guidée de l'ancienne abbaye **Saint-Mihiel**, remontant à 815, et de sa prestigieuse bibliothèque bénédictine.

Visite guidée de **Bar-le-Duc**. Ancienne capitale du duché de Bar, elle conserve intacte la trace de sa splendeur à la



Châlons-en-Champagne

Renaissance.

Déjeuner.

Visite guidée de **Châlons-en-Champagne**. Son patrimoine architectural, ses canaux, ses jardins donnent au chef-lieu de la Marne une atmosphère à la fois paisible et dynamique. Visite de la basilique Notre-Dame de **l'Epine** classée au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Retour à l'hôtel et dîner.

Jeudi 3 octobre

Visite de l'abbaye de **Chéhéry**. Depuis juin 2019, ce site cistercien contemporain de Villers sort de son sommeil grâce à un ambitieux projet de restauration porté par ses propriétaires et par des bénévoles. Accueil par l'association locale des Amis.

Arrêt à **Vareennes**. Rien de notable dans ce village paisible de l'Argonne reconstruit après 1918. Pourtant c'est ici qu'une nuit de juin 1791, dans un rayon de quelques dizaines de mètres et le temps d'une nuit, s'est joué le destin de la France...

Visite guidée de la butte de **Vauquois**, colline emblématique des champs de bataille de la Grande Guerre, littéralement pulvérisée par les belligérants.



Butte de Vauquois

Visite de la chapelle insolite de l'ermitage **Saint-Rouin**, construite entre 1954 et 1961, selon les plans du père Rayssiguier, disciple de Le Corbusier.

Visite guidée de l'abbaye cistercienne de **Lachalade** dont l'église abbatiale devenue paroissiale s'est relevée de la Révolution et des deux guerres mondiales.



Abbaye de Lachalade

Visite guidée du site de **Valmy**, autre haut lieu de la Révolution, très bien remis en contexte dans le centre du visiteur.
Retour à l'hôtel et dîner

Vendredi 4 octobre

Départ de l'hôtel

Passage (pas de visite) par l'ancienne chartreuse du **Mont-Dieu**. Ce site champêtre accueillit autrefois des hôtes célèbres, tels saint Bernard de Clairvaux, le pape Eugène III et saint Thomas Becket.

Promenade sur le site de l'abbaye cistercienne d'**Elan**. Cachée dans une futaie de chênes et de hêtres, l'ancienne abbaye cistercienne d'Elan constitue un agréable but de promenade. Plusieurs édifices en subsistent, dont certains sont accessibles.

Arrivée à Givet. Une **croisière-repas** fluviale sera l'occasion de découvrir les paysages de la vallée de la Meuse tout en dégustant un repas de qualité préparé par un traiteur local et composé de produits de saison.

Retour à Villers en fin d'après-midi.



Jeudi 17 octobre à 18h30 : Avoir voix au chapitre, hier et aujourd'hui. Un riche héritage lexical...



Michèle Lenoble-Pinson est une passionnée de langue française. Docteur en philosophie et lettres et professeur émérite de l'Université Saint-Louis (Bruxelles), elle aime partager sa maîtrise des difficultés lexicales et grammaticales du français ainsi que le bon usage de la féminisation, de la terminologie et de la néologie. Elle a, entre autres, publié « Dire et écrire le droit en français correct », dictionnaire (Bruylant, 3^e éd., 2024, 980 p.). Elle donne des formations à l'étranger : Suisse, Chine, Russie, Slovaquie, île Maurice...

Présidente des Championnats d'orthographe de Belgique, vice-présidente du Conseil international de la langue française (Paris), chevalier de la Légion d'honneur, elle est aussi... membre de l'association des Amis de Villers ! A ce dernier titre, elle a accepté avec générosité de se pencher pour nous sur le riche champ lexical que le monde monastique a légué à la langue française, et d'en tirer quelques leçons : procédés, constantes, sens figurés dérivés, etc. Un « travail de bénédictin », en quelque sorte...

18h30 Conférence

19h30 Dîner

Apéritif – Tartare de bœuf à l'italienne – Poulet jaune fine champagne, pommes sautées – Assiette gourmande – Café/thé – ½ bouteille de vin/ pers – Eau plate et gazeuse

Date	Du mardi 1 ^{er} au vendredi 4 octobre
Lieu	Champagne-Ardenne et Lorraine
Tarifs	Double : 715 €/pers – Single : 795 €/pers. Ce prix comprend le transport en autocar, l'hébergement, la taxe de séjour, les petits déjeuners, les déjeuners et dîners (boissons comprises), les entrées aux sites, les visites guidées, l'assurance annulation et assistance. Non compris : petit déjeuner du 1 ^{er} octobre, pourboire du chauffeur.
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Merci de bien communiquer lors de votre inscription les noms, prénoms et dates de naissance de tous les participants.
Clôture des inscriptions	Vendredi 31 mai
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement d'un acompte de 250 €/pers sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « Voyage ».

Date	Jeudi 17 octobre à 18h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be
Clôture des inscriptions	Mardi 8 octobre
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 17 octobre ».



L'Abbaye de Villers asbl remercie de leur soutien le Gouvernement wallon, la Wallonie, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), le Commissariat Général au Tourisme (CGT), la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Loterie nationale, la Province du Brabant wallon et la Régie des Bâtiments.

Éd. resp. : C. Delcour, directeur | Abbaye de Villers-la-Ville asbl